

1 Application

Toutes les commandes passées sont soumises aux conditions générales de vente. Elles prévalent les conditions d'achats. Toutes conditions particulières, sauf acceptation formelle et écrite par CSB-Bearings-France, ne peuvent prévaloir sur les conditions générales de vente. Toute commande ferme et acceptée par notre société implique pour l'acheteur l'adhésion aux présentes conditions générales de vente.

2 Prix

Nos prix sont définis suivant les conditions économiques en vigueur à la date de leur établissement et pourront être modifiés selon l'évolution de ces conditions lors de la réalisation des produits, sauf conventions contraires spécifiées et acceptées par CSB-Bearings-France par un écrit. Tous nos prix sont des prix nets hors taxe.

3 Commandes

Toute commande et marché devront être écrits et envoyés à notre service commercial. L'annulation d'une commande ou d'un marché autorise CSB-Bearings-France à exiger des indemnités de résiliation liées aux dépenses engagées.

Toute modification d'une commande doit être écrite et envoyée à notre service commercial et devra être acquittée par CSB-Bearings-France.

Tout montant de commande sera d'un minimum de 150 euros.

4 Livraison

Les dates de livraison sont données à titre de simple indication et sans garantie. Tout retard de livraison ne peut donner lieu à des dommages et intérêts ou à l'application de pénalités, à l'exception de conditions particulières spécifiées sur la commande et accepté par CSB-Bearings-France. Sont considérés comme cas de force majeure déchargeant CSB-Bearings-France de son obligation de livrer : grèves, guerres, épidémies, interruption des transports, catastrophes naturelles, ou toute autre nature. Le transport au départ de notre site d'expédition est aux frais et risques du destinataire qui doit vérifier l'état de la livraison à sa réception et faire toutes réserves au transporteur sur les dommages survenus en cours de l'acheminement. Si nous étions amenés exceptionnellement à accepter un délai de livraison impératif, le retard ne peut en aucun cas donner lieu à des pénalités que si le principe en a été accepté au préalable.

5 Facturation

Nos factures sont payables à notre service comptabilité. Les commandes acceptées par CSB-Bearings-France sont intégralement réglées par l'acheteur au plus tard dans les 30 jours après la livraison, sauf dérogations particulières spécifiées sur la commande et après notre accord écrit. Conformément à l'article L441-6 du Code du Commerce, tout paiement postérieur à l'échéance entraînera des pénalités de retard à hauteur de 12% annuel. Les pénalités de retard seront calculées à partir du jour suivant la date d'échéance et seront exigibles à partir de l'émission d'une lettre de mise en demeure.

Conformément aux articles L441-6 du Code du Commerce et L441-5 du Code du Commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

6 Garantie

CSB-Bearings-France garantit uniquement le remplacement pur et simple de produits jugés défectueux après une analyse par nos propres soins. Est exclu de la garantie des produits rendus défectueux par l'acheteur, des dommages directs ou indirects dus à l'application de l'acheteur. Tous les calculs relatifs à nos produits sont réalisés à partir de tests sur banc donc dans des conditions spécifiques, seul des essais réalisés par l'acheteur, dans les conditions de l'application, pourront valider ces calculs. Tout client ou toute personne physique ou morale nous consultant est responsable du choix du produit acheté, de la transmission à nos services de sa définition précise et des conditions d'utilisation et de l'environnement.

Sauf demande spécifique, le bon de livraison fait office de certificat de conformité.

7 Transfert de risques

L'acheteur devient responsable de la marchandise dès la remise de celle-ci au transporteur, les risques de perte et de dégradation de la marchandise lui sont à ce moment transférés. Une assurance garantissant ces risques et dégradation sont à la charge de l'acheteur.

8 Confidentialité

Tous les documents établis par CSB-Bearings-France ou CSB China restent leur propriété. Ils sont soumis au droit de la reproduction réservée et doivent être restitués sur demande. Les membres de la société de l'acheteur doivent respecter toutes informations confidentielles qui peuvent nuire de quelque façon que ce soit à l'image, la réputation et l'activité de CSB-Bearings-France et CSB China. Nos produits intègrent des secrets commerciaux, et techniques, brevets et savoir-faire qui sont notre propriété. L'acheteur doit avoir l'autorisation de CSB-Bearings-France pour toute utilisation à un tiers des secrets de ce dernier.

9 Réserve de propriété

Tous les produits vendus par CSB-Bearings-France restent leur propriété jusqu'au paiement intégral de la commande. Ils ne pourront en aucun cas être saisis par des Tiers (Société, personne ou autre) en cas de redressement ou liquidation judiciaire ou autres, dans ce cas CSB-Bearings-France se réserve le droit de reprendre les produits chez l'acheteur. En cas de revente ou de transformation, l'acheteur s'engage à régler à CSB-Bearings-France le prix restant dû.

10 Règlement des litiges

En cas de contestation de la présente vente, même en cas de recours en garantie, il est convenu que les TRIBUNAUX FRANÇAIS du siège de CSB-Bearings-France seront dans tous les cas seuls compétents pour en régler l'issue.

11 TVA

Nous acquittons la T.V.A. sur les débits.